Document généré le 31 mai 2025 21:50

Liaison

Inscrire notre corpus littéraire aux programmes d'études

Hédi Bouraoui

Numéro 46, printemps–mars 1988

URI : https://id.erudit.org/iderudit/42946ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Les Éditions l'Interligne

ISSN

0227-227X (imprimé)
1923-2381 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Bouraoui, H. (1988). Inscrire notre corpus littéraire aux programmes d'études. *Liaison*, (46), 55–55.

Tous droits réservés © Les Éditions l'Interligne, 1988

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Chronique

Inscrire notre corpus littéraire aux programmes d'études

par Hédi Bouraoui
TORONTO

On peut dire sans hésiter que *nul n'est prophète dans son pays*. Cette formule semble bien s'appliquer aux écrivains franco-ontariens dont la productivité littéraire et artistique s'affirme de jour en jour, tant par sa qualité que par sa quantité. Il existe un corpus important de littératures d'expression française en Ontario, corpus qui remonte bien loin dans l'histoire de la province, comme l'a montré Paul Gay dans **La Vitalité littéraire de l'Ontario français**. Ce livre de pionnier retrace les genres littéraires (romans, contes, théâtre, essais historiques, critiques) et donne une idée des écritures diverses qui se pratiquent en Ontario.

Récemment, Les Éditions Prise de Parole ont publié un **Répertoire des écrivains franco-ontariens** où les auteurs les plus récents sont minutieusement recensés, avec brève présentation et bibliographie assez complète des œuvres. Ce qui montre, encore une fois, qu'il n'y a pas seulement productivité mais vitalité et continuité dans cette création francophone.

Comment se fait-il alors que ce corpus littéraire franco-ontarien ne soit pas mis au programme d'études dans les écoles secondaires et dans les universités? Cette question rappelle celle posée à l'égard de la littérature québécoise dans les années 1960. Ce n'est qu'au moment de la révolution tranquille que le Canada dans son ensemble s'est mis à réfléchir sur l'inclusion des ouvrages littéraires québécois dans l'enseignement. Du coup, la diffusion du patrimoine littéraire devient efficace, puisque les textes sont pris en charge, discutés, critiqués, tant dans les réseaux secondaires qu'universitaires. Cette approche systématique est nécessaire car elle permet d'exposer le corpus littéraire à la connaissance des jeunes, tout en les invitant à pousser plus loin encore l'exploration et l'exploitation de cette matière. Nonobstant une diffusion libre et sans structure, il faut reconnaître que l'œuvre littéraire d'un groupe a davantage la possibilité d'être lue adéquatement et d'une manière exhaustive dans le système éducatif.

Si, d'une part, il faut que notre voix soit entendue à l'intérieur même de notre province, il existe, d'autre part, une sorte d'hésitation endémique caractéristique de cette volonté d'inscrire la littérature franco-ontarienne dans son contexte géo-politique, social et culturel. Les écrivains franco-ontariens se sentent toujours comme minoritaires; ils tentent de se démarquer par rapport à la productivité littéraire québécoise, et ce, pour affirmer leur originalité et leur spécificité. À noter que, à l'intérieur du corpus franco-ontarien, il existe des clivages entre écrivains dits de souche (ceux qui sont nés dans la province) et écrivains dits nouveaux venus (partie multiculturelle de la mosaïque canadienne). Ce clivage n'est point une friction systématiquement érigée; il est sans doute naturel puisqu'il semble se résoudre peu à peu. Le **Répertoire des écrivains franco-ontariens** inclut les auteurs francophones de tous bords dans la rubrique *franco-ontariens*. Cette démarche conciliatrice et représentative de la totalité des productions ne peut être que bénéfique; elle permet l'unification pour faire entendre distinctement sa voix. Il s'agit donc de se resserrer les coudes pour donner une cohésion totale à notre productivité. De cette façon, l'imaginaire ontarois mettra en relief la perception de son espace vital et de sa vision d'écriture.

Cet espace vital, qui repose désormais sur une identité acquise et affirmée, exige que les écrivains soient inclus au programme de l'enseignement secondaire et universitaire. Mais pour ce faire, il faut pouvoir compter sur une conscientisation politico-culturelle, comme cela s'est fait lors de la révolution tranquille québécoise. Autrement dit, l'inclusion d'un corpus littéraire dans les structures éducatives ne peut se faire (surtout par une minorité) que par une stratégie délibérée, consciente, convaincue et convaincante. Une fois que sera accomplie cette restructuration des mentalités et des pratiques littéraires et artistiques, à l'intérieur de notre province, d'autres provinces et d'autres pays se pencheront d'eux-mêmes sur notre patrimoine culturel franco-ontarien, patrimoine qui s'inscrit déjà dans l'universel par ses factures formelles originales, son contenu et sa démarche particulière. □